

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN



DELIBERATION N° 20260914_056

MEMBRES EN EXERCICE	19
MEMBRES PRESENTS	17
MEMBRES AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION	19
DATE DE LA CONVOCATION	07/09/2026
DATE D’AFFICHAGE	07/09/2026

OBJET	TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DES PRAGNERES – ATTRIBUTION DES LOTS
--------------	---

Séance du 14 septembre 2026,

L’an deux mille vingt-six et le quatorze septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MOINE, Maire.

Membres présents	Michel MOINE, Christophe PERROUSSET, Mathilde FAVRE, Xavier BOSSAN, Claire ZARA-MARMETH, Hervé GARBE, Christianne MAURON, Roger RACHEL, Franck PERRET, Edda GRASSET, Franck SAMSON, Isabelle GREGIS, Pascale GOUILLOUX, Sandrine MATHIEU, Nathalie COEURDASSIER, Mélanie BERGAMASCO DEL CIANCIO, Quentin NEYRON
Membres excusés	Jean-Marie PONCET, Nicolas CHARTON,
Pouvoirs	Jean-Marie PONCET à Christophe PERROUSSET Nicolas CHARTON à Franck PERRET
Secrétaire	Pascale GOUILLOUX

Monsieur le Maire rappelle qu’une procédure de consultation des entreprises a été lancée concernant les travaux de rénovation du bâtiment des Pragnères

La consultation est divisée en 10 lots :

LOTS	OBJET
1	ISOLATION EXTERIEURE
2	GROS OEUVRE
3	CHARPENTE COUVERTURE
4	MENUISERIE EXTERIEURE SERRURERIE
5	PLATRERIE PEINTURE MENUISERIE INTERIEURE
6	SOL SOUPLE CARRELAGE FAÏENCE
7	CUISINE
8	ELECTRICITE
9	CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE
10	ASCENSEUR

L’annonce légale a été envoyée le 04/05/2026 pour parution dans le journal papier de la VOIX DE L’AIN le 08/05/2026.

La consultation a été mise en ligne sur le profil acheteur <http://marchespublics.ain.fr> le 08/05/2026 et la réponse électronique obligatoire sur ce même support.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/09/2026

suite

OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DES PRAGNERES – ATTRIBUTION DES LOTS

Date limite de remise des offres le 8 juin 2026 à 12H00.

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après,

Prix : 60 % : Note = (Pmin / Poffre) x 60	60/100
Valeur technique : Définition et appréciation du critère : • Sous-critère 1 : Gestion des déchets en site occupé /10 points • Sous-critère 2 : Moyens de sécurisation des zones de travaux en site occupé /10 points • Sous-critère 3 : Moyens humains affectés à l'opération (les organigrammes complets d'entreprise ne seront pas analysés) /20 points	40/100

Le dossier comportait une PSE (ex-option) pour le lot 4 :

Lot n°	Désignation de la variante imposée (ex-option)
04	Remplacement de l'automatisation des portes battantes existantes à l'entrée par des porte automatiques coulissantes

Suite à l'ouverture des plis, le lot 7 cuisine se trouve dépourvu d'offres. Comme le prévoit la réglementation en vigueur une consultation sans publicité ni mise en concurrence va être lancée pour trouver un prestataire pour ce lot.

Au vu du rapport d'analyse des offres présenté par l'équipe de Maîtrise d'œuvre représentée par GREGOIRE MAGNIEN ARCHITECTE, le mandataire,

Le Conseil Municipal, après délibération, **DECIDE**, à l'unanimité, sur la base de ces éléments,

☞ **VU** les articles L2121-29 et L2122-21 du code général des collectivités territoriales,

☞ **VU** le Code de la commande Publique,

☞ **VU** le rapport d'analyse des offres,

☞ **D'ATTRIBUER les marchés comme suit :**

LOTS	OBJET	ENTREPRISE	MONTANT HT en €
1	ISOLATION EXTERIEURE	L'AVENIR BÂTIMENT	172 357,00
2	GROS OEUVRE	JACQUET	24 000,00
3	CHARPENTE COUVERTURE	GIROD MORETTI	128 000,00
4	MENUISERIE EXTERIEURE SERRURERIE	BOURDON MENUISERIE	233 710,00
5	PLATRERIE PEINTURE MENUISERIE INTERIEURE	FERRO	180 395,15
6	SOL SOUPLE CARRELAGE FAÏENCE	STORIA	77 000,00
8	ELECTRICITE	FLOW ELEC	65 190,02
9	CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE	CLERE	154 700,00
10	ASCENSEUR	NSA	66 500,00

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/09/2026

suite

OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DES PRAGNERES – ATTRIBUTION DES LOTS

✚ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les marchés de ces lots et tous les actes contractuels y afférents nécessaires à son exécution.

✚ **D'IMPUTER** les dépenses sur les crédits inscrits au budget général en dépenses d'investissement au compte 231 opération 248 « rénovation bâtiment les Pragnères ».

Fait à Izernore, le 14 septembre 2026
Pour copie conforme,

Pascale GOUILLOUX,
Secrétaire de séance



Michel MOINE,
Maire d'Izernore


